



AGENCE FRANÇAISE
DE SÉCURITÉ SANITAIRE
DES ALIMENTS

LE DIRECTEUR GENERAL

Afssa – dossier n° 2010-0155 – RHODOFIX

Maisons-Alfort, le 22 Février 2010

AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments
relatif à la demande de transfert de l'autorisation de mise sur le marché
de la préparation phytopharmaceutique
RHODOFIX**

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception d'un dossier, déposé par NUFARM S.A.S., relatif à une demande de transfert de l'autorisation de mise sur le marché de la préparation RHODOFIX détenue par BAYER CropScience France.

Considérant les attestations d'acceptation de transfert fournies par BAYER CropScience France et NUFARM S.A.S. ;

Considérant que l'autorisation de mise sur le marché, n° 7400755, détenue par BAYER CropScience France, est en cours de validité ;

L'Afssa émet un avis favorable à la demande de transfert de l'autorisation de mise sur le marché de la préparation RHODOFIX, présentée par NUFARM S.A.S.

Marc MORTUREUX